

Écrit par ANSM

Lundi, 11 Février 2019 17:44 - Mis à jour Lundi, 11 Février 2019 18:00



Les experts indépendants du comité scientifique spécialisé temporaire (CSST), réunis du 7 au 8 février 2019, à l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM), sont en cours de discussion afin d'émettre un avis sur la place et l'utilisation des implants mammaires texturés en chirurgie esthétique et reconstructrice.

Cet avis sera rendu sur la base de l'ensemble des auditions des parties prenantes - patientes, représentants associatifs, professionnels de santé, sociétés savantes, représentants des industriels et autorités de santé internationales - ainsi que des contributions écrites adressées à l'ANSM.

A ce stade, aucun avis n'a été formulé par le groupe d'expert contrairement aux informations qui sont diffusées par la Sofcep, la SOFCPRE et la BAAPS.

L'avis du CSST sera remis à l'ANSM et sera consultable sur le site de l'Agence.

L'ANSM rappelle que c'est sur la base de cet avis qu'elle prendra une décision dans les semaines suivantes sur l'utilisation des implants mammaires à enveloppe texturée en chirurgie esthétique et reconstructrice.

Lire aussi

- [Consultation publique sur la place et l'utilisation des implants mammaires texturés en chirurgie esthétique et reconstructrice \(05/02/2019\)- Point d'Informatio](#)